

dodis.ch/38721

*Notice interne de l'Ambassade de Suisse à Paris*¹

Paris, 26 septembre 1975

Long entretien téléphonique avec M. Dabernat hier après-midi 25 septembre, à la suite de l'article paru dans «Le Quotidien de Paris» du même jour, reprenant et développant le contenu de l'article précédent dans le «Journal de Genève»².

Les explications de M. Dabernat peuvent se résumer par la formule suivante:

La France a l'intention de réactiver les relations avec la Suisse³. Ce processus a déjà débuté par la désignation de M. Lebel comme Ambassadeur, en remplacement de M. Dufournier. Il devrait continuer par des visites officielles qui pourraient aboutir à un haut niveau.

M. Dabernat a ajouté les précisions suivantes sur les points résumés ci-dessus:

1. *Notice*: CH-BAR#E2001E-01#1987/78#2903* (B.15.21). *Rédigée et signée par J.-P. Ritter. La notice a été transmise à la Direction politique du Département politique, cf. la lettre de P. Dupont à E. Thalman du 26 septembre 1975, dodis.ch/38697.*

2. *Cf. doss. comme note 1.*

3. *Pour un tour d'horizon des relations entre les deux pays, cf. la notice de C. Huguenin du 2 avril 1974, dodis.ch/38700 et le rapport de H. Cuennet du 26 novembre 1974, dodis.ch/38701. Sur les aspects économiques, cf. la notice du Bureau de l'intégration du 4 avril 1975, dodis.ch/38705.*



Le Ministère des Affaires étrangères avait le sentiment que le capital amassé en Suisse du temps de l'Ambassadeur Jacques Roux allait être perdu si l'on ne décidait pas le remplacement de son successeur⁴ et le déplacement en Suisse de personnalités officielles. Il y a plus d'un an que les personnes déterminantes au cabinet du Ministre⁵ pour les Affaires d'Europe centrale réclament le retrait de M. Dufournier. Celui-ci est toutefois un ami personnel de M. Sauvagnargues qui l'a longuement défendu. Le Ministre vient seulement de céder aux instances dont il était l'objet.

La mission de M. Lebel doit, dans un premier temps, ramener les relations au niveau où elles étaient du temps de M. Jacques Roux; déboucher, dans un deuxième temps (peut-être durant la première moitié de 1976), sur une reprise des visites au niveau où elles avaient été pratiquées précédemment (visites de Lipkowski⁶ et Maurice Schumann⁷); enfin, aboutir éventuellement à des visites à un niveau plus élevé et peut-être jamais atteint jusqu'alors: visite du Premier Ministre ou du Président de la République⁸.

Dans cette campagne de reprise, il y a toutefois un élément défavorable, qui tient à la personne du Président de la République. M. Giscard d'Estaing veut, certes, multiplier les pôles d'intérêt de la politique française en Europe et il inclut la Suisse dans cette opération mais, au contraire de Georges Pompidou, il n'a pas de sympathie pour notre pays⁹. Ses sentiments remontent à diverses expériences du temps où il était Ministre des finances. La position négative de la France dans l'affaire du «serpent»¹⁰ reposait sur une attitude personnelle de M. Giscard d'Estaing, dont les personnes déterminantes en politique monétaire l'ont détourné avec peine.

M. Dabernat ne mentionne pas ses sources. De tout ce qu'il dit, il se déduit qu'elles se situent au cabinet du Ministre.

M. Dabernat nous prie de considérer ces propos comme confidentiels et exclusivement destinés au DPF.

4. *B. Dufournier.*

5. *J. Sauvagnargues.*

6. *Cf. DDS, vol. 25, doc. 44, dodis.ch/35774, note 16.*

7. *Cf. doc. 180, dodis.ch/38699, note 3.*

8. *J. Chirac et V. Giscard d'Estaing.*

9. *Cf. DDS, vol. 25, doc. 128, dodis.ch/35739, note 3 et la lettre de V. Giscard d'Estaing à P. Graber du 17 février 1975, dodis.ch/38696.*

10. *Cf. doc. 161, dodis.ch/39509. Sur la question d'une participation de la Suisse au serpent monétaire européen, cf. aussi doc. 141, dodis.ch/39506 et doc. 170, dodis.ch/39508.*